



BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

"Conforme à l'arrêté du 10 Janvier 2017 pris en application de l'article L.112-1 du code de la consommation"

HONORAIRES VENTE

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat, confiés par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

BAREME D'HONORAIRES de la région NORD et EST à compter du 1er Janvier 2021 (S'applique à toutes les communes allant de St-Anne à La Montagne)

Vente biens anciens

0 à 50 000 euros	Forfait 5 000 euros TTC
50 001 à 200 000 euros	8%
200001 à 400000 euros	6%
400001 à 700000 euros	4%
au dessus de 700 000 euros	3%

BAREME D'HONORAIRES de la région Ouest à compter du 1er Janvier 2021 (S'applique à toutes les communes allant de La Possession à St-Leu)

Vente biens anciens

0 à 75 000 euros	Forfait 8 000 euros TTC
75 001 à 150 000 euros	Forfait 10 000 euros TTC
150001 à 300000 euros	Forfait 11 000 euros TTC
300001 à 450000 euros	Forfait 12 000 euros TTC
4500001 à 600 000 euros	3,00%
au dessus de 600 000 euros	2,50%



**BAREME D'HONORAIRES de la région SUD à compter du 1er Janvier 2021
(S'applique à toutes les communes situées au sud de St-Leu)**

Vente biens anciens

0 à 50 000 euros	Forfait 6 000 euros TTC
50 001 à 150 000 euros	Forfait 9 000 euros TTC
150001 à 250000 euros	Forfait 12 000 euros TTC
250001 à 350000 euros	Forfait 13 000 euros TTC
3500001 à 500 000 euros	4,00%
au dessus de 500 000 euros	3,00%

Programmes Neufs

Conditions appliquées par le promoteur - Vente donnée par le promoteur -
Commission fixée par le promoteur et à sa charge.

Vente Immobilier d'entreprise : 5,00 %

Location à usage d'habitation meublé ou non meublé :

A la charge du bailleur:

Visite du locataire Constitution du locataire 8,00€/m2

Rédaction du contrat de bail Réalisation de l'état des lieux 3,00€/m2 hab

A la charge du locataire :

Visite du locataire Constitution du locataire 8,00€/m2

Rédaction du contrat de bail Réalisation de l'état des lieux 3,00€/m2 hab

Location à usage professionnel ou commercial :

20 % Ht du loyer annuel à la charge du locataire

Estimation : 150 euros TTC